

**ABCIS - Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité**

**Réunion du 17 septembre 2009 à Saint Brieuc**

**Compte rendu**

**Présence**

Conseil régional de Bretagne : Christian Guyonvarc'h, Vice-Président, Sylvie Couratin, Pierre-Yves Lechat, Violaine Guinet, Véronique Besseau

CESR : Anne Saglio, Vice-Présidente

Conseil général des Côtes d'Armor : Loïc Raoult, Vice Président, Jean Le Floc'h, conseiller général, Michèle Pasteur, Erwan Lethuillier, Baptiste Nay

Conseil général du Morbihan : Emilie Taloudec

CASI Bretagne : Serge Bonnal, Président, Sonia Scolan

DRAAF : Karen Adjji

Hôpital de Lamballe : Dominique Colas, Directeur

Collectif Breizh-Niger : Luc Dedessus Lemoustier, Yvon Logeat

Maison Internationale de Rennes : Fatimata Pichodo Ly

**Excusés**

Conseil régional de Bretagne : Alain Yvergniaux, Président de Commission

Conseil général d'Ille et Vilaine : Clotilde Tascon Mennetrier, Vice-présidente

Agrocampus Rennes: Joëlle Chancerel

Club Unesco : Ardiouma Sirima

EHESP: Monsieur Flahault, Directeur

Hôpital de Lannion Trestel : Roland l'Hospitalier, Directeur-adjoint

ARIC : Valérie Autisser, Directrice

Festival du chant de marins : Pierre Morvan, Président

Liste des documents transmis en amont de la réunion aux membres d'ABCIS

- Ordre du jour actualisé
- Compte rendu du 17 juin
- Liste d'intervenants aux Assises
- Liste d'intervenants à la rencontre du 26 octobre
- Affiche réalisée pour la SSI 2009
- Dossier de présentation du sommet FAO-PNUD des 21 et 22 octobre et programme provisoire
- Synthèse des réunions KARTA Nord-Sud de 2009
- Etude sur l'entrepreneuriat des migrants de la MIR

**1. Etat d'avancement des Assises et de la journée du 26 octobre**

Les changements et évolutions dans la liste des intervenants aux Assises ont été présentés. Les cartons d'invitation ont été envoyés le 22 septembre 2009. Pour la première fois, les inscriptions se font sur le site Internet d'ABCIS. Un onglet en pièce d'accueil envoie vers un formulaire d'inscription.

Concernant la journée du 26 octobre, un comité technique du projet s'est réuni suite au retour de Sylvain Aubert de sa mission en Afrique de l'Ouest. Le compte-rendu de cette réunion accompagne le présent compte rendu. Sur le site d'ABCIS figurent dorénavant les 4 notes réalisées par Sylvain sur chacun des quatre pays traversés (Niger, Burkina Faso, Mali, Sénégal).

Afin de pouvoir établir un ordre du jour pour le 26 octobre, il est d'abord nécessaire que Sylvain Aubert termine ses démarches auprès des acteurs bretons. Il est cependant établi qu'un traitement géographique, fonction des 6 régions étudiées, est à éviter afin de ne pas cantonner les acteurs aux zones dans lesquelles ils s'investissent déjà. Une approche transversale, permettant de mutualiser les expériences paraît davantage pertinente. Par ailleurs, une réflexion territoriale, dans laquelle l'organisation de filière serait un élément, semble à privilégier, par rapport à une approche centrée sur la filière.

**2. Semaine de la solidarité internationale : campagne d'affichage**

Les structures finalement impliquées dans la campagne d'affichage régionale pour la SSI sont :

- le Conseil régional de Bretagne (met à disposition son réseau dans les TER et gares pendant 3 semaines, imprime et se charge de la pose des affiches)
- Le conseil général des Côtes d'Armor (met à disposition son réseau, imprime et se charge de la pose des affiches)
- La ville de Brest (met à disposition son réseau, imprime et se charge de la pose des affiches)
- Le Conseil général du Finistère (met à disposition son réseau)
- La ville de Vannes (met à disposition son réseau)

La CASI, le Bureau Information Jeunesse de Brest, la Maison Internationale de Rennes, les 4 centres Ritimos, le collectif du pays de Vannes « Citoyens solidaires » et l'association Pont l'Abbé solidarité internationale participent également à la campagne à travers leur organisation et la diffusion de l'affiche (impression, pose...).

L'affiche a été retravaillée en concertation à l'occasion d'une réunion technique. Les 4 termes choisis ont vocation à représenter toutes les activités qui auront lieu au cours de la SSL. Le sigle ABCIS apparaît sur l'affiche. Il sera important qu'ABCIS communique sur cette campagne d'affichage.

### **3. Niger : présentation de la situation d'urgence au nord Niger suite aux très fortes précipitations (par le CG 22)**

Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, et notamment le Burkina Faso et le Niger, ont été durement touchés par de très fortes précipitations au début du mois de septembre 2009, et doivent faire face à de multiples situations d'urgence.

Dans le département de Tchirozérine, au nord du Niger, les parties basses de la ville d'Agadez ont beaucoup souffert des inondations : de très nombreuses habitations, en banco, ont été détruites, et près d'un 1/3 de la population se retrouve sans abri. Des infrastructures publiques (hôpitaux, écoles...) et moyens de production ont été détruits, de nombreux jardins maraîchers dévastés, près de 5000 têtes de bétail emportées. Depuis, une partie de l'eau stagne dans la ville, l'eau potable manque et la population vit très concentrée ; les risques sanitaires sont donc très importants.

Cette situation est due à des pluies très abondantes, mais surtout concentrées sur des délais très courts. Les koris de l'Air (cours d'eau temporaire du massif de l'Air) se sont mis à ruisseler, alimentant le kori de Telwa, plus grand kori de l'Air qui prend sa source dans les Mont Baguezane à plus d'une centaine de kilomètres de la ville d'Agadez. En période de crue, le kori Telwa coule sur des centaines de kilomètres et déverse une importante partie de ses eaux sur les immenses plaines de l'Irhazer. C'est dans cette course que des segments du kori traversent la ville d'Agadez, tout comme les communes de Tchirozérine, Dabaga, Tabelot. Quand il y a une crue exceptionnelle la Telwa déborde de son lit et rentre dans les quartiers de la ville. C'est ce qui s'est produit le 1er septembre avec les pluies tombées à Agadez et sur les montagnes. La destruction d'une digue et l'urbanisme non maîtrisé ont concouru aux inondations (les constructions faites jusque dans le lit mineur de la Telwa ont rétréci le passage des eaux, accélérant leur force et leur vitesse).

La mobilisation d'urgence s'organise. Les autorités nigériennes ont fait une demande internationale d'aide le 11 septembre. Cependant, les grosses ONG rencontrent des difficultés pour l'affrètement et la distribution de l'aide. Le contexte politique complexe, liés aux tensions entre Agadez et la capitale et à la période électorale (législatives en octobre et élections locales en décembre) ne facilite pas l'organisation de l'aide.

Cités Unies France a sollicité les collectivités françaises ont pour abonder un fond d'aide, et a proposé au Conseil général des Côtes d'Armor de gérer ce potentiel fond avec ses partenaires sur place. Plusieurs modes d'appui, à moyen terme, sont évoqués : accompagnement pour la réhabilitation des outils de production, appui à la reconstruction de l'habitat et des infrastructures d'assainissement et d'adduction d'eau... Les associations du collectif Niger en Côte d'Armor devaient se réunir le 19 septembre dernier à Penvenan pour évoquer leur mobilisation.

Il est proposé que le Conseil général des Côtes d'Armor informe ABCIS de ses projets notamment par l'intermédiaire du site Internet d'ABCIS, sur lequel une page spécifique sera créée. Les autres collectivités bretonnes auront alors la possibilité de s'associer à cette démarche. Sur le site d'ABCIS figurera dans un premier temps l'information sur le traitement de l'urgence dans la région, par l'ONU et les ONG. Le site informera également sur la situation au Burkina Faso.

### **4. Questions diverses :**

- ✓ Présentation du nouveau Fonds des Partenariats Hospitaliers (FPH) et de l'enquête réalisée par la FHF Bretagne sur les actions de coopération hospitalière internationale (par Dominique Colas)

Un nouveau FPH est en train de se mettre en place avec l'Agence Française de Développement (AFD). Cette dernière s'est positionnée sur un dispositif de financement qui sera revu chaque année. La Fédération hospitalière de France (FHF) sera l'opérateur de l'AFD pour administrer

ce fond : elle assurera la publicité des appels à projet, appuiera les porteurs de projets pour le montage de dossier, participera à la sélection et fournira un bilan financier à l'AFD.

Pourront être financés :

- Les partenariats hospitaliers bilatéraux en fonction de concentration « pays ». Une attention particulière sera portée à des thématiques définies : par exemple la problématique « mère - enfant ».
- Les réseaux hospitaliers Nord-Sud.

Le financement apporté sera pluri-annuel (4 ans), avec des annuités budgétaires. Il pourra aller jusqu'à 50 000 euros sur 4 ans. Les dons de matériel et de médicaments sont proscrits. Par contre, l'accueil en France, les séjours sur place et les missions exploratoires pourront être financées.

Par ailleurs, une enquête a été réalisée en 2007 et 2009 par la FHF auprès des hôpitaux bretons membres de son réseau. Elle révèle qu'un nombre non négligeable d'hôpitaux bretons sont impliqués, mais qu'il n'existe pas de coordination hospitalière, à part dans les côtes d'Armor. Il y a une place pour fédérer et canaliser les énergies. Le personnel hospitalier aurait besoin de formation afin de dépasser le stade de la charité, mais sa mobilisation n'est pas facile (un séminaire avait été prévu en 2007 à l'EHESP<sup>1</sup>, mais a dû être annulé faute d'inscription). Vous trouverez sur le site d'ABCIS les résultats de cette enquête. Monsieur Colas pose la question du rôle que le Conseil régional pourrait jouer en la matière.

- ✓ Bilan des journées thématiques « ouverture au monde et relations Nord-Sud » organisées en 2009 par la Direction des lycées

Le dispositif Karta et notamment sa thématique 'Ouverture au monde et relations Nord-Sud' a été présenté par la Direction des Lycées de la Région Bretagne. En 2008-2009, ce thème a fait l'objet de 750 000 euros de subvention, correspondant à plus de 400 actions. Deux rencontres interdépartementales ont également été réalisées, sur le thème de la relation Nord-Sud. Elles ont permis de mutualiser les expériences, à partir de plusieurs témoignages emblématiques de l'action des lycées et des interventions de différentes personnes ressources. La question de la visibilité de ces projets est soulevée.

Suite à ce témoignage plusieurs idées sont émises :

- Solliciter l'inspection d'académie pour l'organisation d'une journée de formation à destination des enseignants (notamment au niveau collège)
  - Inviter la commission 'Solidarités locales et internationales' ou 'Cultures et ouverture au monde' à être présente à la prochaine réunion d'ABCIS. Il est cependant rappelé que les jeunes élus sont avant tout lycéens et qu'ils ne peuvent être trop sollicités.
- ✓ Diffusion de l'étude sur l'entrepreneuriat des migrants et diffusion des actes du séminaire sur les migrants avec présentation de la suite du projet (par Fatimata Pichodo Ly)

Ces documents relèvent que 13% des personnes migrantes en Bretagne créent leur entreprise (soit en France, soit dans le pays d'origine). La question de l'offre qui peut être mise à disposition de ces personnes est posée. En Bretagne, parmi les structures existantes, la diaspora africaine s'est regroupée au sein de la CDAB<sup>2</sup> afin d'accompagner le développement économique dans le pays d'origine ; de son côté, l'association Breizh Afrika travaille à l'intégration des migrants en Bretagne. Le projet de la fondation Solacroup Hebert, baptisé « Talents du Monde » est présenté ; il vise à former des entrepreneurs du Sud à Dinard. L'ambition est d'accueillir deux fois vingt personnes en 2010. Le Zoopôle développement accueille également beaucoup de stagiaires (20 à 30 personnes par an), qui viennent à l'occasion du SPACE. Une autre spécificité de la condition des migrants soulevée par ces études est évoquée : l'importance de l'apport dont doivent disposer les migrants qui veulent créer leur société. Ils n'ont en effet souvent pas accès au crédit bancaire. A ce sujet, le réseau GAME (Groupe d'Appui à la Micro-Entreprise), structure française d'appui à la création d'entreprises individuelles par des migrants, pourrait apporter un appui et des conseils aux migrants bretons. Il se positionne en effet comme un groupe d'échange de bonnes pratiques, et comprends huit structures d'accueil de migrants qui souhaitent monter leur entreprise. La question de l'adhésion de la diaspora du grand Ouest au réseau GAME est posée.

La prochaine réunion se déroulera **le mercredi 9 décembre, à 14h00**, au Conseil général du **Morbihan** (Vannes).

<sup>1</sup> EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

<sup>2</sup> CDAB : Coordination de la diaspora africaine de Bretagne